

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Cas cliniques en diabète et pneumologie : demander l'avis du spécialiste!

No d'activité : 78210

Date : vendredi le 04 juin 2021

Lieu : webdiffusion

Coordonnées :

Objectifs

À la fin de la présentation le participant sera en mesure de :

Cas cliniques - demande de consultation pour un patient diabétique. Réponse du Néphrologue
- Prioriser parmi les choix d'anti-hyperglycémifiants selon la mise à jour 2020 des lignes directrices de Diabète Canada.

Découvrir mon rôle en tant que professionnel de la santé de première ligne dans l'identification du patient non-diabétique à haut risque rénale pouvant bénéficier d'un iSGLT2.

Cas cliniques - demande de consultation pour un patient diabétique. Réponse de l'Interniste
- Choisir les traitements les plus appropriés chez un patient avec insuffisance cardiaque et diabète de type 2.
- Discuter de la protection vasculaire des iSGLT2 au-delà de la réduction de l'HbA1C.

Asthme: Mise à jour 2021 et étude de cas cliniques

- Réviser les plus récentes recommandations nationales et internationales pour la prise en charge de l'asthme.

- Discuter des impacts de la surutilisation des BACA (Bêta-agoniste à courte action) sur la morbidité et la mortalité.

- Mettre en application les recommandations en asthme à l'aide de cas cliniques

Président de séance : Dre. Nathali Gomez

Horaire

2021-06-04	08:30	09:30	Conférence	Cas cliniques - demande de consultation pour un patient diabétique. Réponse du Néphrologue	Dr Normand Proulx, Néphrologue, CISSS de l'Outaouais Dr Éric St-Amour, Médecin de famille
2021-06-04	09:30	09:45	Pause/Repas		
2021-06-04	09:45	10:45	Conférence	Cas cliniques – demande de consultation pour un patient diabétique. Réponse de l'Interniste	Dr Chauret, Interniste, Hôpital Montfort Dr Éric St-Amour, Médecin de famille
2021-06-04	10:45	11:00	Pause/Repas		
2021-06-04	11:00	12:00	Conférence	Asthme: Mise à jour 2021 et étude de cas cliniques	Dr Mathieu Saint-Pierre, Pneumologue, Hôpital Montfort

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de AstraZeneca

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.